

CONDITIONS GENERALES DE VENTE DU VENDEUR SUR LA MARKETPLACE VEEPEE

Applicables au 01/05/2022

Le Vendeur est la société F2J.com, Société par Actions Simplifiée au capital de 40 000 €, dont le siège social situé au 56 Avenue du 11 novembre 1918, 69160 TASSIN, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon sous le numéro 478564198.

Avant de commander des produits de la boutique du Vendeur sur la Marketplace de VEEPEE, le client (ci-après le « Client ») est invité à lire attentivement les présentes conditions générales de vente, qui s'appliquent à toutes les commandes passées sur le Site.

En cas de contradiction, les présentes conditions générales de vente prévalent sur les Conditions Générales d'utilisation de la Marketplace de VEEPEE.

COMMANDE

Les commandes passées par le Client doivent être passées conformément aux Conditions Générales d'utilisation de la Marketplace de VEEPEE.

Pour passer commande auprès du Vendeur sur la Marketplace Veepee, le Client devra :

- ajouter au panier le ou les produits de son choix depuis la boutique du Vendeur
- valider le mode de livraison
- accepter les Conditions Générales de Vente du Vendeur
- payer sa commande, selon les modalités de paiement définies dans les Conditions Générales d'utilisation de la Marketplace de VEEPEE

Le Client recevra par la suite, de la part de VEEPEE un email lui confirmant la validation par le vendeur de sa commande.

EXECUTION DE LA COMMANDE

Indisponibilité des Produits

En cas d'indisponibilité partielle ou totale des produits, le Client recevra de la part de VEEPEE, selon le cas :

- un email de confirmation partielle de sa commande ou
- un email d'annulation de sa commande

Dans l'hypothèse où, postérieurement à la commande et après encaissement de la somme correspondante, un produit deviendrait indisponible, et procédera au remboursement des sommes dans les plus brefs délais.

Annulation de la commande ou refus de la commande du fait du Vendeur

Le Vendeur se réserve le droit d'annuler ou refuser toute commande d'un Client avec lequel il existerait un différend ou incident de paiement relatif à une précédente commande ou encore en raison du caractère anormal de la commande.

LIVRAISON

Les Produits seront envoyés à l'adresse de livraison indiquée par le Client lors de sa commande.

Le Vendeur s'efforce de livrer les articles dans le délai indiqué au Client lors la validation de sa commande.

Le colis sera assuré par le Vendeur pendant toute la durée du transit jusqu'à sa livraison.

Le Vendeur ne pourra pas être tenu pour responsable de l'inexécution de livraison en cas de force majeure, de perturbation ou grève totale ou partielle, notamment des services postaux et moyens de transports et/ou de communications, inondation et incendie.

De même, en cas d'erreur dans les coordonnées transmises par le Client, le Vendeur ne pourra être tenu responsable de l'impossibilité dans laquelle il serait de livrer la marchandise.

RECEPTION DE LA COMMANDE

Il appartient au Client de vérifier le contenu du colis au moment de la livraison et, en cas de marchandises défectueuses ou de manquants, d'informer le service client le jour de la livraison. Dans ces deux cas, il est indispensable que le Client conserve les Produits dans leur emballage et dans l'état dans lesquels ils ont été livrés.

RÉTRACTATION

Conformément aux dispositions légales en vigueur, le Client dispose d'un délai de 14 jours à compter de la réception des Produits pour exercer son droit de rétractation. En cas de commande contenant plusieurs Produits livrés séparément, le délai court à compter de la réception du dernier Produit.

Le Client devra ensuite retourner le ou les Produits objets de la rétractation, selon les conditions mentionnées au présent article, au plus tard 14 jours après la communication au Vendeur de sa décision d'exercer son droit de rétractation.

Les Produits qui respectent les conditions de retour mentionnées au présent article, seront remboursés au Client dans les 14 jours suivant la notification de la demande de rétractation du Client, sous réserve de leur réception par le Vendeur, le remboursement pouvant le cas échéant être reporté au jour de la réception effective desdits articles. Le Vendeur effectuera le remboursement en utilisant le même moyen de paiement que celui utilisé par le Client lors de la validation de la commande.

Le(s) article(s) retourné(s) doivent être neufs, non utilisés et dans leur boîte d'origine parfaitement intacte. En cas de dépréciation du produit résultant de manipulations autres que celles nécessaires pour établir la nature, les caractéristiques et le bon fonctionnement du produit, la responsabilité du Client peut être engagée.

La demande de retour devra se faire par l'envoi, dans les délais prévus à l'article L. 221-18 et mentionnant le numéro de commande et le(s) Produits(s) concerné(s) par cette rétractation.

Les coûts de renvoi des Produits engagés par le Client à l'occasion de ce retour sont exclusivement à la charge du Client.

CONFORMITÉ, VICE CACHÉ.

Garantie légale de conformité

Le Vendeur est tenu à la garantie légale de conformité telle qu'elle résulte des articles L217-4 et suivants du Code de la Consommation :

Article L217-4 du code de la consommation :

« Le vendeur livre un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance.

Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité. »

Article L217-5 du code de la consommation :

« Le bien est conforme au contrat :

1° S'il est propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :

s'il correspond à la description donnée par le vendeur et possède les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;

s'il présente les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;

2° Ou s'il présente les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou est propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

»

Article L217-12 du code de la consommation :

«L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien.»

Le Client, dans le cadre de la garantie légale de conformité :

bénéficie d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien pour agir à l'encontre du Vendeur ;

- peut choisir entre la réparation ou le remplacement du bien, sous réserve des conditions de coût prévues par l'article

L. 217-9 du code de la consommation ;

- est dispensé de rapporter la preuve de l'existence du défaut de conformité du bien durant les 24 mois suivant la délivrance du bien, sauf pour les biens d'occasion

La garantie légale de conformité s'applique indépendamment d'une éventuelle garantie commerciale.

Il est enfin rappelé que le consommateur peut décider de mettre en œuvre la garantie contre les défauts cachés de la chose vendue au sens de l'article 1641 du code civil et que dans cette hypothèse, il peut choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix de vente conformément à l'article 1644 du Code Civil.

En cas de défaut de conformité existant lors de la délivrance, ARD'TIME s'engage en fonction de ce qui est possible et raisonnable :

- soit à remplacer le Produit par un produit identique (au regard des stocks disponibles) ;

- soit à échanger le Produit avec un produit de qualité et de prix équivalent (au regard des stocks disponibles) ;

- soit à rembourser le prix du Produit dans un délai de 30 jours suivant l'exercice par l'Acheteur de la garantie légale de conformité, si le remplacement par un Produit identique ou équivalent s'avérait impossible.

Garantie relative aux vices cachés

Le Vendeur est tenu à la garantie des vices cachés telle qu'elle résulte des articles suivants :
Article 1641 du code civil :

« Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus. »

Article 1648 du code civil :

« L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice. »

Exercice de ces garanties

Les Produits retournés dans le cadre des garanties mentionnées ci-dessus ne doivent pas avoir été utilisés au-delà du temps nécessaire pour établir son défaut ou dans des conditions anormales d'utilisation.

Garantie commerciale

Les Produits délivrés par ARD'TIME ne sont assortis d'aucune garantie contractuelle.

PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Le Client est informé que ses données personnelles peuvent être récoltées par VEEPEE, en sa qualité de Responsable du traitement et utilisées par le Vendeur, en sa qualité de sous-traitant, dans le respect de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à "l'informatique, aux fichiers et aux libertés" modifiée par la loi du 6 août 2004, du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen, et de la loi de transposition de ce règlement en droit français.

La nature des données personnelles, les finalités du traitement, la base juridique du traitement, la durée de conservation de ces données personnelles, les destinataires de ces données personnelles, ainsi que les droits du Client sur ses données personnelles sont détaillées dans la politique de protection des données de VEEPEE, responsable du traitement, et dont le Client reconnaît avoir pris connaissance.

Le Vendeur informe le Client des engagements suivants :

Le Vendeur n'acquiert pas la propriété des données personnelles des Clients ni ne devient responsable de traitement des dites données personnelles

Le Vendeur ne traitera pas les données personnelles des Clients à d'autres fins que celles de la finalisation de la commande au sein de la Marketplace VEEPEE et/ou de la livraison des produits,

Le Vendeur mettra en œuvre les mesures de sécurité nécessaires à la protection des données personnelles des Clients

Les données personnelles des Clients seront supprimées sitôt la livraison des commandes achevée.

Les données personnelles transmises au Vendeur par le Responsable du traitement peuvent être transmises aux prestataires et sous-traitants auxquels le Vendeur fait appel dans le cadre des finalités mentionnées aux présentes (ex : la livraison des commandes).

SERVICE CLIENT

Pour toute information ou question, les échanges entre le Client et le Vendeur se feront via la messagerie intégrée à la Marketplace VEEPEE.

LITIGE, MEDIATION ET LOI APPLICABLE

Conformément à l'article L.612-1 du code de la consommation, le Vendeur indique au Client l'existence d'un dispositif de médiation de la consommation mis en place en vue de la résolution amiable de tout éventuel litige. A cet effet, le Vendeur adhère à la FEVAD

FEVAD

60 rue la Boétie 75008 Paris

<http://www.mediateurfevad.fr>

Par ailleurs, conformément à l'article 14.1 du règlement (UE) n°524/2013 du parlement européen et du conseil du 21 mai 2013, le Vendeur indique au Client le lien électronique vers la plateforme de règlement en ligne des litiges mis en place par la Commission Européenne :

<https://webgate.ec.europa.eu/odr/main/index.cfm?event=main.home.show&lng=FR>

Sauf dispositions impératives contraires telles que découlant du Règlement CE n°593/2008 du 17 juin 2008 sur la loi applicable aux obligations contractuelles (Rome I), les présentes CGV sont soumises à la législation française.